



Numéro 80

# infoGONVILLE

MAIRIE DE SAINT-JEAN DE GONVILLE | [www.saint-jean-de-gonville.fr](http://www.saint-jean-de-gonville.fr) Décembre 2015



## SOMMAIRE

	pages
Édito   Le mot du Maire .....	1
Informations municipales .....	2
Education   Sapeurs-Pompiers .....	3
Vie Associative .....	4/5/6/7/8
Culture .....	8
Social   Info CCPG   Nouveau .....	9/10
Page de la minorité .....	11
Vie pratique   Carnet   Agenda .....	12

## | LE MOT DU MAIRE |

Pour notre pays, l'année 2015 se termine, hélas, comme elle a commencé. À l'instant où j'écris ces lignes, des terroristes ont assassiné sauvagement plus de 120 personnes, des jeunes pour la plupart, qui ont eu le malheur de se trouver aux mauvais endroits au mauvais moment. Je pense à toutes ces victimes innocentes mais aussi à tous ceux qui ont perdu un parent, un ami, un collègue, une connaissance dans ces ignobles attentats. Je voudrais également rendre hommage aux bénévoles, policiers, secouristes et à toutes les personnes qui ont porté secours à tous les blessés, parfois au péril de leur vie. Espérons que les nombreuses manifestations qui se dérouleront en cette fin d'année ne soient pas à nouveau le théâtre de telles atrocités.

En janvier prochain, lors de la cérémonie des vœux, je vous ferai part du bilan de l'année qui s'achève et des projets pour 2016. Néanmoins, je tiens d'ores et déjà à remercier les riverains de la rue de l'église pour leur collaboration et leur compréhension pendant la durée des travaux d'aménagement de cette voie qui, je le rappelle, est limitée à 30 km/h. Pour l'instant, nous n'avons que des retours positifs ; restons vigilants et respectons le code de la route dans tout notre village. Le radar pédagogique mobile, installé pendant une période et à différents endroits, doit nous inciter à lever le pied.

Le 16 octobre dernier, nous avons organisé l'accueil des nouveaux habitants. Une douzaine de personnes ont répondu présentes à cette petite prise de contact avec les élus, je regrette qu'un plus grand nombre ne se sente pas concerné. Pour la municipalité, c'est une occasion de faire connaissance et de présenter notre commune avec ses spécificités et les contraintes liées à son caractère rural. Comme chaque année à partir du premier décembre, St Jean organise « les fenêtres de l'Avent » A l'heure où j'écris ce mot, seulement une dizaine de soirées sont réservées. Pour ma part, je vous donne rendez-vous avec mon épouse le 24 décembre à 15 heures au 185 chemin de Pré Meunier pour clôturer cette animation qui se veut être surtout un instant de convivialité.

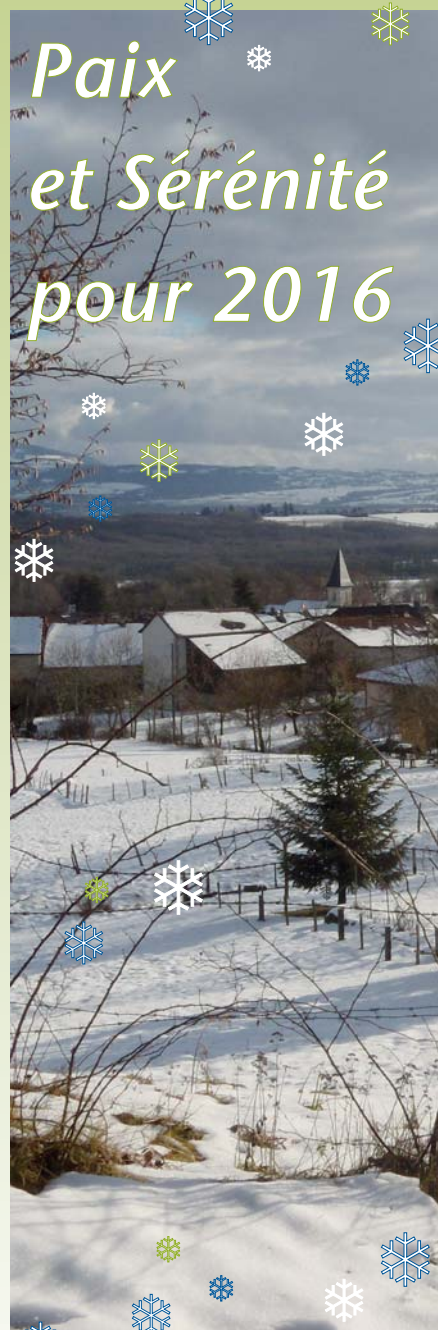
Avant de conclure, je voudrais renouveler mes sincères condoléances à toutes les personnes qui ont perdu un être cher au cours de ces derniers mois.

Par avance, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2016 et vous invite à la cérémonie qui aura lieu le samedi 23 janvier à 11 heures à la salle polyvalente. Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année à tous !

**Michel Brulhart**

## | ÉDITO |

*Paix  
et Sérénité  
pour 2016*



## | INFORMATIONS MUNICIPALES |

### Prochains conseils municipaux

Les lundis 4 janvier, 1<sup>er</sup> février et 7 mars à 20h à la mairie.

### Déneigement

Afin de faciliter le travail de déneigement, nous vous demandons de ne pas stationner le long des voies de circulation et de libérer les parkings de l'école et de l'église. Merci pour votre collaboration.



### Fenêtres de l'aveut

**Judi 24 décembre à 15h00.....** Rendez-vous au **185 Chemin de Pré Meunier** pour l'ouverture de la dernière fenêtre. Ne la manquez pas !!!

### Vœux du maire

Afin de célébrer la nouvelle année, Monsieur le maire, ses adjoints et les membres du conseil vous convient à la cérémonie des vœux le **samedi 23 janvier 2016 à 11 heures** à la Salle Polyvalente.

### Repas des Aînés

Gonvilloises et Gonvillois de plus de 65 ans, venez au repas du **dimanche 21 février 2016** organisé à votre intention !!! Les invitations seront faites à partir des listes électorales. Si vous n'êtes pas inscrits et afin de n'oublier personne, nous vous proposons de venir vous présenter en mairie dès le mois de janvier.

### Voirie

#### Le radar pédagogique

Depuis septembre, pour faire prendre conscience aux automobilistes de leur vitesse dans notre village, le conseil a décidé d'installer un radar pédagogique qui sera déplacé dans différents endroits de la commune.

Pour commencer, le radar a trouvé sa place à proximité de l'école dans une zone limitée à 30 km/h. Les premiers résultats ont montré que sur le passage de 2000 véhicules, 70.5 % ont roulé à la bonne vitesse, 26.5 % entre 30 et 40 km/h et 3 % sont passés au-dessus de 40km/h.

Un grand merci à tous les automobilistes de bien respecter les limitations de vitesse afin de préserver la qualité de vie dans les rues de notre village.

#### Travaux en cours route de Goisin pour la création d'un réseau d'eaux pluviales



#### Réfection d'une partie de la rue de l'Eglise



### Horaires du secrétariat de mairie durant les fêtes

Pendant les fêtes de fin d'année, le secrétariat de mairie sera fermé du mercredi 23 décembre à midi jusqu'au 27 inclus. **Il sera ouvert les 28 et 29 décembre** (le 29 fermeture à 12h). **Une permanence sera assurée le 31 décembre de 9h30 à 11h30** afin de permettre les inscriptions sur les listes électorales. Dès le 4 janvier, ouverture aux horaires habituels.



## | ÉDUCATION |

### Premier bilan des TAP

La rentrée scolaire a été marquée par l'application de la réforme des rythmes scolaires.

La mise en place n'a pas été chose simple notamment dans la recherche des intervenants mais aussi dans la logistique.

Durant ces deux premières périodes, plusieurs activités ont été proposées et animées par des personnes motivées. Le bilan est assez positif dans l'ensemble.

N'oublions pas le travail de coordination qui est capital pour la bonne marche de ces TAP. Pour ce faire, Madame Bieri Ors s'était proposée pour assurer cette fonction. Agnès a su jongler avec les tableaux Excel et autres traitements de textes pour nous assurer les plannings, un bon déroulement et surtout, pour reprendre ses termes, créer une belle « NRJ » avec les intervenants et les enfants. Pour des raisons professionnelles, elle a été contrainte d'abandonner cette aventure pour la deuxième période. Nous la remercions chaleureusement pour son travail effectué et lui souhaitons bonne chance dans son futur projet. Amandine Carrichon nous a rejoints après les vacances de Toussaint pour reprendre le flambeau. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite.

Pour faciliter son travail et, dans un souci d'organisation, nous demandons aux parents de bien vouloir inscrire leurs enfants avant les vacances précédant une nouvelle période (voir règlement).

Nous profitons de ce petit bilan pour refaire un appel auprès des associations, prestataires, retraités, bénévoles... qui voudraient proposer une activité aux enfants de l'école, ou venir en soutien des intervenants. Vous pouvez pour cela, écrire à notre coordinatrice qui vous expliquera le fonctionnement à l'adresse suivante :

[tapnrjsaintjeandegonville@laposte.net](mailto:tapnrjsaintjeandegonville@laposte.net)

N'hésitez pas à consulter également le blog des parents pour pouvoir imprimer les documents nécessaires aux inscriptions mais aussi échanger vos idées. Nous vous rappelons l'adresse du blog :

<http://parents.saintjeandegonville.net/tag/TAP>

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

La Mairie, Commission scolaire



## | SAPEURS-POMPIERS |

L'Amicale des sapeurs-pompiers de St Jean organise un voyage en Bourgogne pour le week-end prolongé de l'Ascension **du 05 au 8 mai 2016**.

Ce voyage est ouvert aux habitants du village et leurs amis dans la limite des places disponibles.

### Au programme :

#### Jour 1 :

Départ en bus de Saint Jean de Gonville le matin ; déjeuner, visite guidée et temps libre sur le chantier médiéval de Guédelon : construire aujourd'hui un château fort selon les techniques et avec les matériaux utilisés au Moyen âge.

#### Jour 2 :

Visite guidée d'une manufacture de saumon fumé « Le Borvo » avec atelier dégustation.

Visite guidée des grottes préhistoriques

d'Arcy-sur-Cure

Visite guidée des caves souterraines de Bailly Lapiere avec dégustation

#### Jour 3 :

Embarquement à bord d'un train touristique : « Le transpoyaudin » ; avec visite du moulin de Vanneau et visite de la Poterie de la Bâtisse...

#### Jour 4 :

Visite guidée du vieil Auxerre puis embarquement pour un repas croisière le long de l'Yonne et du canal du Nivernais. Avant le retour, dégustation de vins « côtes d'Auxerre » chez un viticulteur local.

Prix du séjour : 620 € (tarif dégressif selon le nombre d'inscrits)

(+ 90 € pour une chambre individuelle)  
Toute information, descriptif détaillé ou inscription est à demander à la Présidente de l'Amicale Nathalie Mesot



avant le 12 janvier 2016.

[Nathalie.mesot@k-net.fr](mailto:Nathalie.mesot@k-net.fr)

Tél : **06 76 78 49 93** en fin de journée.

Disponibles à la mairie également :  
descriptif plus détaillé + fiche d'inscription.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux  
le 14 février pour notre Loto.



Notre société ayant repris ses activités depuis maintenant deux mois, nous pouvons faire un premier bilan.

Les effectifs de l'école de musique se stabilisent encore cette année avec 7 élèves en Eveil, 44 en Formation Musicale et 52 répartis dans les différentes disciplines instrumentales. Toujours impliquée dans le fonctionnement de l'Ecole de Musique Intercommunale du Pays de Gex à laquelle elle adhère depuis maintenant 28 ans, la société musicale voit deux de ses membres exercer à des postes stratégiques : nous félicitons Virginie Collet, directrice de l'orchestre senior et professeur de saxophone, nommée coordinatrice du corps enseignant, et Véronique Donnet

nouvelle co-présidente de l'Ecole Intercommunale, aux côtés de Marc Lehmann. Véronique prend la suite de Martine Fernoux, que nous remercions sincèrement pour son travail au sein de cette difficile fonction. Gageons que les compétences et l'engagement de Virginie et Véronique redynamiseront l'Ecole de Musique qui voit ses effectifs régresser lentement depuis quelques années, avec des baisses notables dans certaines disciplines instrumentales, comme les percussions. D'ailleurs, ces points ont été vivement discutés lors de notre dernière assemblée générale.

Benoît Etienne a retrouvé un effectif de 35 jeunes au sein de l'orchestre junior, les nouveaux arrivants compensant les inévitables départs. La tâche de Benoît est plutôt ardue : il lui faut proposer des pièces qui plaisent aux « anciens » tout en ne rebutant pas les « nouveaux » pour aboutir à un programme agréable à jouer... et à entendre.

Avec les 54 exécutants de l'orchestre senior, Virginie doit résoudre la même équation. Merci d'avoir assisté nombreux à notre concert de décembre pour faire un constat : la jeunesse est le caractère prédominant de la Bonne Humeur. Certes un noyau fort et expérimenté assure une bonne base pour travailler un programme intéressant pour tous, même si le degré de difficultés des pièces doit être revu à la baisse. Malgré cela, et à la surprise de la directrice, cet aspect est très bien accepté par les anciens ; d'autant plus que c'est parmi eux que l'on trouve les chefs de pupitres indispensables au travail de détail, dont le point d'orgue sera le week-end de janvier au centre Georges Moustaki des Moussières. C'est dans cet agréable environnement que les musiciens prépareront le programme qui sera joué au concert de printemps.

Où se situe la Bonne Humeur dans le paysage musical français ? Il suffit de remonter la pyramide nationale. Au niveau local, nous adhérons au Groupement Musical du Pays de Gex qui compte 12 sociétés : harmonies (la Bonne Humeur, la Société Musicale de Féreny, par exemple), batterie fanfare (la Gessienne), Ensemble de Cuivres (Chancy-Collonges)... De fait, nous sommes intégrés à la Fédération Musicale de l'Ain, composée de chorales, trompes de chasse, harmonies, batteries fanfares, ensembles de cuivre... soit 86 sociétés (8000 musiciens). L'activité de cette fédération est axée sur les stages de formation musicale en juillet et novembre de chaque année, l'organisation des examens de fin de cycle, le fonctionnement de 2 orchestres : l'orchestre junior des harmonies de l'Ain et l'orchestre des harmonies de l'Ain qui recrutent leurs membres dans les sociétés adhérentes. Ajoutons à cela l'organisation de masters classes de perfectionnement. Cette année, dite « année des cuivres », elles sont consacrées aux musiciens pratiquant la trompette, l'euphonium, le trombone, la contrebasse, le cor... à l'exemple de celle qui a eu lieu à Féreny-Voltaire, le week-end du 21 novembre dernier.

En remontant d'un cran, nous entrons dans la Fédération Musicale Rhône-Alpes : elle rassemble les fédérations de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de la Loire, du Rhône, de la Haute-Savoie, de la Savoie, de l'Isère (dite Dauphinoise), soit 573 sociétés. Son action porte principalement sur l'organisation des concours, la formation et les stages de perfectionnement des directeurs et directrices d'orchestre et chorale (le but étant d'obtenir le Certificat Régional de Direction des Sociétés Musicales, comme celui réussi par notre directrice Virginie, il y a quelques années), de soutenir les actions départementales et de faire valoir celles-ci au dernier échelon de la pyramide, la Confédération Musicale de France. Celle-ci s'attache à promouvoir la pratique collective musicale, instrumentale et vocale, théâtrale et de danse, à favoriser la formation de l'encadrement, créer un pôle de ressources musicales, renouveler et faire circuler les œuvres, développer les actions artistiques et pédagogiques, définir une stratégie de communication.





Tous ces organismes sont des associations loi 1901, et si nous retrouvons des professionnels dans les différentes structures, le but de leurs actions est de favoriser la pratique de la musique amateur. Le statut d'adhérent de la société musicale nous permet d'accéder aux possibilités offertes à tous les niveaux, d'obtenir des aides ponctuelles (technique et financières) et de bénéficier d'un contrat groupe pour assurer tous les membres de la société musicale, y compris les instruments et le mobilier.

Il est temps maintenant de vous souhaiter de joyeuses et paisibles fêtes de fin d'année. Que 2016 vous soit douce et légère.

**Maxime Collet**

Société Musicale de Péron - St Jean de G.

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

## Pétanque Gonvilloise

Dimanche 22 novembre, première neige ! La Pétanque organisait son loto annuel. Celui-ci était doté de superbes lots dont un bon voyage de 1000 €, une cave à vin, une tablette Samsung et de très nombreux autres lots. Environ 250 personnes étaient présentes. Je remercie très chaleureusement tous les membres qui ont participé à l'élaboration de cette journée. Je remercie également tous nos donateurs : La Boulangerie Humbert, Osiris Paysagiste, JLTP, Les établissements 8 à Huit

Dérudet, la Ferblanterie Gessienne, le restaurant « les Glycines » à Genève, le restaurant « la Fruitière » à Péron, l'ébénisterie Fred Léger, La plomberie Kammar, Feu-Vert, Intermarché de Péron et bien-sûr notre maire et son épouse, qui tout au long de l'année participent à nos manifestations.

La partie pupilles des Sapeurs Pompiers a rapporté la somme de 584 € qui sera reversée intégralement à l'UD de l'Ain.

J'en profite pour vous annoncer la date de **la reprise des activités 2016** qui sera **le mardi 5 avril**. L'Assemblée Générale se fera courant mars.

Enfin je remercie tous les membres pour leur participation et leur dévouement tout au long de l'année.

Je vous adresse à toutes et tous mes meilleurs vœux de santé et de joie pour 2016.

**Serge Bail**, président

## Club de l'Amitié



Notre loto a été un succès. Doté d'un séjour pour 4 personnes en gîte, d'un bon voyage de 800 € et de nombreux autres lots (ménager, gastronomie, etc.), les amateurs de ce jeu n'ont pas hésité à se déplacer.

Je remercie les membres du Club qui, malgré leur âge, ont fourni un effort considérable, ce qui a contribué à la

bonne marche de l'organisation.

Merci d'avoir été si nombreux à soutenir nos anciens et rendez-vous l'année prochaine !

Pour information, **l'assemblée générale** aura lieu le **21 janvier 2016**.

Venez-vous distraire avec nous, plus on est de fous plus on rit !

La Présidente **Denise Combet**

## Le Sou des Ecoles

Le Sou des Écoles aimerait tout d'abord remercier les parents, l'école et la mairie pour leur soutien au cours de l'année 2014-2015.

Cette année, grâce à la mobilisation des parents, le Sou des Ecoles a pu prendre un nouveau souffle et compte désormais 17 membres, pleins d'idées et d'entrain renouvelés.

Le budget dépenses de 2015-2016 s'élève à 21 000 €.

Les cotisations couvrent un tiers des dépenses liées aux enfants (90 € par enfant et par an).

Pour alimenter le budget, le Sou organise plusieurs manifestations :

- la **vente de courges** qui a eu lieu le **31 octobre** pour la deuxième année consécutive.

Les 80 courges gracieusement données par Marie-Jo ont été vendues dans la matinée.

Un grand merci à Marie-Jo !

- le **Goûter de Noël** le **samedi 5 décembre**
- la **Boum du Carnaval** le **vendredi 12 février**
- la **Foire aux Plantons** le **samedi 30 avril**
- la **Fête de l'École** le **samedi 18 juin**.

Une **vente de gâteaux** a également lieu **une fois par mois à la sortie de l'école**.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous rencontrer au cours des différentes manifestations ou nous contacter :

116 Rue du champ de foire, 01630 St Jean de Gonville

Tél : **07 83 14 32 60** Email : [soudesecoles@gonville.fr](mailto:soudesecoles@gonville.fr)

Blog : [soudesecoles.gonville.fr](http://soudesecoles.gonville.fr)

Facebook : [sou des ecoles st jean de gonville](https://www.facebook.com/sou-des-ecoles-st-jean-de-gonville)



Le Sou des Ecoles

## Foot Sud Gessien

Cette année encore la commune de St Jean de Gonville, siège du club, possède le 5<sup>ème</sup> club du département de l'Ain en nombre de licenciés avec plus de 400 joueurs. Ce ne sont pas moins de 25 équipes venues du Pays de Gex et du département de la Hte Savoie qui évoluent tous les week-ends sur nos terrains avec 40 bénévoles, éducateurs mobilisés. La limite est atteinte compte tenu des infrastructures actuelles.

Le succès rencontré lors des inscriptions, se traduit par d'excellents résultats sur le terrain, et l'implication des bénévoles permet à tous de trouver un niveau de jeu lui correspondant. La performance de ce début de saison revient aux U19 d'Alain Gentit et de Ludovic Gavi, qui ont accédé au 4<sup>ème</sup> tour de la coupe Gambardella. (Photo ci jointe).



L'autre grande nouvelle pour le club, et surtout pour nos joueurs U11, qui ont reçu le 25 novembre les joueurs pro de l'ETG qui sont venus encadrer un entraînement d'1h30

à nos jeunes pousses. Un beau moment de plaisir, d'émotion et de reconnaissance pour toutes les personnes qui font vivre notre association. Et surtout une après-midi qui restera dans les mémoires de nos licenciés. (Résumé et reportage lors du prochain numéro)



Mais Sud Gessien c'est aussi, l'extra sportif avec ses fleuristes et ses « artistes », certains personnages de St Jean étant reconnus sur la photo, du char 2015 présenté en fleurs fraîches sur les défilés de la St Maurice à Thoiry et de la fête des vendanges à Russin.

Un grand bravo, à toute cette équipe pour le travail réalisé.

Tout au long de la saison, ces bénévoles permettent au club, par leur dévouement, de financer les projets et les actions définies par le comité.

**Laurent Perouchet**, Président Foot Sud Gessien

Photo Réalisé : P. Dumollard (Pour Foot Sud Gessien)

## Saint Jean Gym



Le club de gymnastique de Saint Jean de Gonville vous informe qu'il reste des places disponibles aux cours :

**Le mardi :** de 09h00 à 10h00 - Cuisses-Abdos-Fessiers  
de 10h00 à 11h00 - Gym Douce + Seniors  
de 19h00 à 20h00 - Gym Rythmée  
de 20h00 à 21h00 - Sophrologie

**Le jeudi :** de 09h00 à 10h00 - Step  
de 10h00 à 11h00 - Gym Douce / Yoga - Pilates  
de 19h00 à 20h00 - Zumba  
de 20h00 à 21h00 - Stretch Yoga

Ces cours s'adressent aux adultes dès 18 ans et ont lieu à la salle polyvalente. Possibilité de suivre 2 cours d'essai gratuitement.

Renseignements : [www.saintjeangym.fr](http://www.saintjeangym.fr) - Par téléphone : Carmen au 04 50 59 06 83 ou Nathalie au 04 50 56 31 67



## Jeunesse



Amis Gonvillois,

Pour cette fin d'année 2015, les jeunes de votre village reprennent du service !

Nous remercions tout d'abord Morgan Dumas, Mélodie Bachellez et Florian Fontaine qui ont tiré leur révérence après quelques années de bons et loyaux services. Bonne continuation à eux.

La jeunesse vous convie donc à son **bal annuel le 19 Décembre 2015** sur le thème Cowboy/Cowgirl ! Alors chaussez vos santiags et rejoignez nous !

De plus, notre **repas dansant** aura lieu **le 12 Mars 2016**, à vos Calendriers !

Vous désirez plus de renseignements ? Vous avez entre 16 et 25 ans et vous souhaitez intégrer la jeunesse ?

N'hésitez pas à appeler le président Loïc Christin au 06 67 33 17 66.



## Une école Montessori à Saint Jean de Gonville

Le 9 novembre 2015, après consultation des commissions de sécurité et d'accessibilité, la Mairie nous a accordé le permis d'aménagement N°AT 001 360 15 B 0004. Cette autorisation permet la création d'un établissement recevant du public : une école maternelle privée hors contrat.

L'accès à cette école se situe au 1 rue du champ de foire, le portillon vert à côté de la fontaine de l'église. Cette école accueillera, à la rentrée scolaire 2016, des enfants entre 3 et 6 ans dans une classe unique utilisant la pédagogie de Maria Montessori.

Cette pédagogie offre à l'enfant un environnement approprié où il peut vivre et apprendre de manière autonome. Les principaux objectifs sont l'estime de soi, le développement des sens et le rapprochement avec la nature.

*« Si nous abandonnions l'idée de méthode, si nous parlions par exemple d'aide donnée à la personne pour conquérir son indépendance, tout deviendrait clair. Aider la vie, voilà le premier principe fondamental. » Maria Montessori, La Formation de l'homme, 1949.*

N'hésitez pas à visiter notre site Internet [www.montetsourire.com](http://www.montetsourire.com) et à nous joindre sur [contact@montetsourire.com](mailto:contact@montetsourire.com)

Sandy Rivière, éducatrice Montessori (Association Montessori Internationale)



Simulation 3D du projet d'aménagement de l'école

## Vividanse

**VIVIDANSE**

Avis à tous...  
Il reste encore quelques places  
dans nos cours. Si vous avez envie  
de participer au spectacle de juin  
prochain ou juste de vous faire  
plaisir, rejoignez-nous vite!

**ECOLE DE DANSE**

**Saint Jean de Gonville**

**danse classique**  
**Jazz - Hip-Hop**  
**Atelier danses du monde**  
**pour**  
**enfants - ados - adultes**

**[vividansestjean@hotmail.fr](mailto:vividansestjean@hotmail.fr)**

## Société de Boules Lyonnaises

Le samedi 17 octobre, la société de Boules de St Jean avait le plaisir d'accueillir l'excellente troupe du « Quart d'Heure Gessien » pour sa traditionnelle soirée théâtre. Les comédiens ont emballé le public présent, en interprétant une pièce de Laurent Baffie « Les Bonobos ». Rires et applaudissements ont retenti tout au long de la représentation. Je voudrais remercier les spectateurs présents, la troupe du « Quart d'Heure Gessien » (les comédiens et les personnes de l'ombre) ainsi que les membres de la société de Boules pour la réussite de cette soirée.

J'aimerais aussi profiter de l'occasion pour souhaiter de Bonnes Fêtes de fin d'année à toutes les personnes qui participent aux manifestations de la société de Boule de St Jean et à tous les boulistes.

A l'année prochaine !

Bernard Cantin, président



## Les Imprévisibles



### Revue Gonvilloise

Le samedi 28 novembre, salle comble à St Jean de Gonville, pour le dîner-spectacle présenté par les Imprévisibles. Pour cette 5<sup>ème</sup> édition, la troupe a transporté le public à plus de 6 365 km, en Inde, au pays des Sâdhus, avec des sketches, danses, décors et vidéos imagés de notre vie gonvilloise.

Un repas dans le thème de la soirée, préparé par Le Breton Montagnard, et servi par la jeune génération qui a été remarquable d'efficacité à l'accueil et au service.



Les applaudissements du Final (dont le degré d'intensité a déclenché le limiteur de son, plongeant ainsi toute la salle dans le noir), laissent deviner à quel point les spectateurs ont été satisfaits de la prestation.

Les Imprévisibles remercient encore toutes les personnes qui ont œuvré à la réalisation de cette soirée inoubliable.



Régina Bertossi

## | CULTURE |

### Lecture pour tous

Bibliothèque - 27 chemin pré Meunier - 01630 Saint Jean de Gonville - 04 50 48 85 82 - [bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr](mailto:bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr)



Les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont :

Mardi 15h30 - 17h00  
Mercredi 16h30 - 18h00  
Jeudi 15h30 - 17h00  
Samedi 10h30 - 12h00

Pendant les fêtes de fin d'année, la bibliothèque sera ouverte les mercredi 23 et 30 décembre.

### Théâtre les 50

Vendredi 29 janvier 2016 à 20h30

Samedi 30 janvier 2016 à 20h30

Dimanche 31 janvier 2016 à 17h

#### Spectacle de magie mentale : REALITE NON ORDINAIRE

Conception, interprétation

#### Scorpène

Durée : 75 mn

*En magie mentale, l'impact est souvent si fort que le spectateur lui-même refuse de croire au "truc". Les expériences sont si troublantes que l'on se dit qu'il existe quelque chose qui nous échappe, une connaissance de nous-mêmes que le mentaliste (celui qui fait la magie mentale) possède. En fait cette magie ne fait pas "illusion" car le mentaliste est juste un vecteur. C'est le spectateur qui révèle la magie qui est en lui, trop souvent en sommeil. Au-delà du trouble, le spectateur visite l'intérieur de lui-même pour y trouver des secrets.*

[www.scorpene.fr](http://www.scorpene.fr)



LE POINT : « Mystérieux par l'évidence grâce à la prestation soufflante de Scorpène, ce spectacle est étonnant de fraîcheur intelligente »

TELERAMA : « Scorpène est un homme de scène plein de finesse, de désinvolture et d'angélisme. »

LA PROVENCE : « Un magicien joue avec nos nerfs et nos certitudes. On est loin du classique numéro de cabaret. Un choc des réalités auquel on ne résiste pas. »

PARIS NORMANDIE : « Epoustoufflant. Vous n'oublierez pas votre soirée de sitôt... Parce que la magie, c'est quand l'âme agit. »

LA VOIX DU NORD : « C'est bluffant, troublant, intelligent, érudit sans être professoral, élégant, fascinant. Quelque chose de profond s'est passé au-delà du divertissement. »

Renseignements et réservations sur le site : [www.theatreles50.fr](http://www.theatreles50.fr) - Mail : [contact@theatreles50.fr](mailto:contact@theatreles50.fr)

Le théâtre Les 50 propose des bons cadeaux pour vos proches, ouvrant droit aux spectacles de leurs choix.

Hermine Lamy, Présidente



### ADAPEI

#### ACTION ET SOUTIEN AUX FAMILLES

Un enfant est toujours une source de joie mais aussi source d'inquiétude et d'interrogation.

Quand cet enfant est différent, ces questions sont difficiles et laissent les parents souvent démunis.

L'action familiale de l'ADAPEI de l'Ain est constituée de parents d'enfants handicapés. Nourris de leur expérience, ils sont là pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter.

Née en 1961 d'une chaîne d'entraide et de solidarité, l'ADAPEI de l'Ain s'est muée en une organisation solide gérant aujourd'hui une soixantaine d'établissements et de services spécialisés pour les enfants et les adultes handicapés (IME, ESAT, FOYERS, MAS...).

Aujourd'hui l'ADAPEI continue au quotidien à :

- Apporter aide et soutien face aux moments d'inquiétude et de désarroi qui déstabilisent inévitablement tout parent.
- Faire évoluer ses structures pour répondre aux nouveaux besoins des enfants et des adultes.
- Agir auprès des élus et des pouvoirs publics pour faire évoluer la législation et obtenir les équipements et les financements nécessaires dans le département.
- Informer et sensibiliser le grand public pour une plus grande acceptation et intégration de la personne handicapée.

Contacts :

Messagerie : [action.familiale@adapei01.asso.fr](mailto:action.familiale@adapei01.asso.fr)

Site : [www.adapei01.fr/action-familiale](http://www.adapei01.fr/action-familiale)

Tél : 04 74 23 47 11

### Opération brioches

Les 9 et 10 octobre, la vente de 350 brioches au profit de l'ADAPEI a rapporté la somme de **1 204 euros**. Un merci particulier aux associations du Sou des Ecoles, des Boules Gonvilloises, de la Jeunesse, aux Imprévisibles ainsi qu'aux membres du CCAS et du conseil qui se sont mobilisés pour vendre ces brioches. Et vous chers gonvillois, merci pour votre générosité !  
Je vous donne rendez-vous l'année prochaine !

Marie-Jeanne Claret

### Don du sang

Le don du sang, un acte généreux qui permet chaque année de soigner 1 million de malades. 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour.

Quelles sont les conditions pour donner son sang ?

- Etre âgé de 18 à 70 ans.
- Peser au moins 50 kg.
- Etre reconnu apte au don par le médecin de l'EFS.
- Etre en bonne santé.

Il n'est pas toujours possible de donner son sang. Dans certaines situations, il faut attendre un délai qui peut aller de quelques jours à plusieurs mois :

- 7 jours après la fin d'un traitement par antibiotiques.
- 7 jours après des soins dentaires (sauf soin de carie : 1 jour).
- 14 jours minimum après un épisode infectieux.
- 4 mois après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria), ou d'autres parasitoses comme la maladie de Chagas.
- 4 mois après une intervention chirurgicale importante (hospitalisation > 24h).

A noter que pour un premier don du sang, vous devez vous munir d'une pièce d'identité. Ne surtout pas venir à jeun.

#### Prochaines collectes début 2016 :

- **Mercredi 6 janvier** à la salle des fêtes, Rue des Combes à **Thoiry de 16h30 à 19h**.
- **Lundi 1<sup>er</sup> février** au groupe scolaire Bobby Lapointe, Rue Bobby Lapointe à **St Genis Pouilly de 10h à 12h30 et de 15h30 à 19h**.
- **Mercredi 10 février** à la maison des associations à **Péron de 16h30 à 19h30**.

[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)



### ADAPA

#### ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX PERSONNES DE L'AIN

Elle propose une aide à la personne, une aide et un accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne et de la vie sociale.

Vous pouvez contacter Mme **Aurélie BEGON** au **04 74 45 59 60**

58, rue de Genève - 01630 St Genis Pouilly - [a.begon@adapa01.com](mailto:a.begon@adapa01.com)



**Un service dédié aux aînés et à leurs proches !**

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC), est un service de la Communauté de Communes du Pays de Gex.

Il vous informe et vous oriente sur les questions qui vous intéressent : loisirs, téléalarme, aides à domicile et financements, les différentes possibilités d'hébergements, etc.

Dans le cadre de notre mission de prévention, le CLIC organise également des actions de prévention :

• **Judi 10 mars 2016** : à l'occasion de la Journée Nationale de l'Audition, le CLIC du Pays de Gex organise une action de prévention, avec : conférence, animation sonore, dépistage auditif gratuit. Lieu et horaire à définir.

Contactez en début d'année le CLIC du Pays de Gex :

29 Rue Saint Maurice

Les Terrasses de Chevry, Bât. D

01170 CHEVRY

04 50 41 04 04

Retrouvez les actions du CLIC sur notre site internet : <http://www.cc-pays-de-gex.fr/le-clic-a-votre-service.html>

**Des professionnels de la gérontologie à votre disposition**

**Besoin d'informations?**

Ayez le réflexe CLIC ! pour vous simplifier la vie

ÉCOUTE - INFORMATION - ORIENTATION - PRÉVENTION pour les retraités et leur entourage

Tél. 04 50 41 04 04

Accueil : Les Terrasses de Chevry Bât. D - Route de Prost 01170 Chevry

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

Conférences - Ateliers - Entretiens - Coordination - Documentation

CLIC Pays de Gex

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

Email : clic@gex.fr www.cc-pays-de-gex.fr

CCP Pays de Gex

TERRES VIVES Pays de Gex

**| INFOS CCPG |****Projet de territoire du Pays de Gex**

Les élus du Pays de Gex s'engagent sur un certain nombre de points. Vous les connaissez pour beaucoup. Nous vous les rappelons pour les nouveaux arrivants et vous donnons les points essentiels :

**Transport.** Réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité de la réouverture de la ligne du Piémont du Jura (chemin de fer). Raccorder le Pays de Gex à l'autoroute (A40). Prolonger la 2X2 voies (RD 884) jusqu'à Ferney-Voltaire. Mutualiser les lignes scolaires avec les lignes régulières. Réaliser un transport en commun reliant le Nord et le Sud.

**Logement.** Inciter à la production de logements, intermédiaires et sociaux, afin de loger nos personnes âgées, nos jeunes, les salariés français, les professionnels de santé, les enseignants...

**Petite enfance.** Construire 80 places de crèche supplémentaires et créer deux Relais d'Assistantes Maternelles.

**Santé.** Créer des maisons médicales pluri-professionnelles, lieux d'accueil pour praticiens hospitaliers...

**Energies renouvelables.** Redéployer une filière bois rentable. Prendre la compétence « géothermie » et envisager la création d'un « réseau de chaleur ». Mettre en place une plateforme locale de rénovation énergétique du logement privé.

**Economie.** Mettre en œuvre la stratégie du cercle de l'in-

novation en organisant un développement économique international... Accompagner la réalisation du village des artisans sur le Technoparc de Collonges.

**Commerce.** Conforter la vocation commerciale des zones de Val Thoiry, Segny Journans et Ferney La Poterie. Maintenir un commerce de proximité en centre-bourg.

**Tourisme et Culture.** Développer l'espace touristique des Monts-Jura et poursuivre les actions de réaménagement du Col de la Faucille. Réaménager un parcours aventure sur le site du Fort l'écluse. Poursuivre le soutien aux manifestations culturelles du territoire et notamment aux événements liés à Voltaire.

**Eau.** Prospector de nouvelles ressources en eau. Élaborer un plan de gestion de la ressource (souterraine et superficielle). Contrôler en permanence le réseau d'assainissement.

**Environnement.** Préserver les espaces naturels de notre territoire.

**Agriculture.** Soutenir l'installation de nouvelles exploitations ou la transmission d'activités agricoles.

**Formation.** Développer une offre de formation hospitalière et sanitaire et une offre de formation de professionnels de tourisme.

FD

**| NOUVEAU |****COIFFEUSE À DOMICILE SUR SAINT JEAN DE GONVILLE**

Sonia vous propose ses services pour :

- Coupe homme et taille de barbe
- Coupe enfants
- Et pour les femmes, brushing, coupe, couleur, mèches... Ainsi que des coiffures pour toutes occasions !

Pour plus de renseignements appelez le **06 10 30 35 94**







## Fraternité

La civilisation demande une attention de tous les instants, une tension permanente, une volonté continue, un apprentissage incessant. Il nous faut dépasser les colères et les peurs, pour tracer ensemble des chemins. La démocratie a cette exigence, elle n'existe pas sans nous, sans le partage des opinions, sans le respect de l'autre, sans l'égalité de tous devant la loi. Faire vivre la démocratie c'est la nourrir de la parole et de nos rêves, c'est nous projeter dans l'avenir pour préserver nos libertés, en acquérir de nouvelles. Il n'y a de faiblesse plus puissante que la nôtre. Nous avons la force en chacun de nous pour relever ce défi. En cette fin décembre 2015 nous allons fêter le jour de la naissance du jour, le soleil invaincu. Nous élèverons nos verres et nos pensées fraternelles, à tous ceux qui sont tombés le 13 novembre 2015 et à leurs proches. Puis au nouveau jour il nous faudra construire.

## Saint Jean de Gonville à 30 km/h

Après l'accident de la route de Choudans il nous paraît nécessaire de développer une nouvelle réflexion sur la circulation à Saint Jean de Gonville. La route de Choudans n'est plus une route mais une rue de village. Ce n'est pas la seule, la route de Roulave, la route de la Cendière en sont d'autres exemples. Nos rues, ruelles, impasses et autres voies ne sont pas identiques aux nationales et départementales. Une cité, une ville, un village ne sont pas réductibles à une somme de routes dont l'objectif premier est de faciliter la circulation automobile, assignant à résidence les plus vulnérables et empêchant tout autre choix de mobilité.

Enfant, parent avec poussette, senior, accidenté de la vie, personne à mobilité réduite, cycliste, roller, piéton, chacun a droit à cet espace commun de circulation et de rencontre. Un usage responsable et respectueux de l'automobile en est la condition, en particulier grâce à une modération des vitesses. La vitesse isole de son environnement immédiat. Le village disparaît au profit de la route et les usagers locaux sont réduits au statut d'obstacles.

A Saint Jean de Gonville si nous passons de 50 km/h à 30 km/h sur l'axe principal Ouest-Est et compte tenu des limitations actuelles, fractionnées et incohé-

rentes, 50-30-50-30-50, c'est 18 secondes d'allongement de parcours pour traverser le village dans sa plus grande largeur. Négligeable à l'échelle d'un trajet complet. Nous proposons de rebaptiser nos « routes » en « rues » et de limiter la vitesse à 30km/h. Pensons notre village en termes de convivialité et de qualité de vie. Incitons la « majorité » du conseil municipal à entrer dans cette démarche.

## Nous ne vivons pas en CCPCG mais dans le Pays de Gex

La Communauté de communes du Pays de Gex est un territoire géographique issu de décisions politiques. Cette dénomination reflète une identité politique et administrative loin des identités individuelles ou collectives. Elle s'est dissoute avec le temps en un sigle, devenu acronyme la CCPCG, et de fait en partie anonyme. En termes d'identité, on ne se reconnaît pas dans une Communauté de communes du Pays de Gex mais dans la géographie, les économies, les groupes sociaux, les cultures, la temporalité du PAYS DE GEX. La terminologie Communauté de communes s'effaçant au profit du lieu, PAYS DE GEX.

L'appellation PAYS DE GEX porte en elle tous les sous-groupes et activités du territoire. Elle sous-tend par la notion de PAYS, la diversité et la mise en commun. Chacun peut s'y reconnaître. Elle est un bien collectif à valoriser en tant que marque. Construire une identité c'est d'abord vivre sur un territoire identifié. L'histoire de ce territoire est celle des individus et des groupes qui l'inventent et la réinventent en permanence. Redonnons aux habitants le nom de leur territoire, le PAYS DE GEX, pour qu'ils s'y reconnaissent et le fassent vivre. Le PAYS DE GEX a une histoire, la CCPCG n'est pas un territoire. F.D.

*Vous pouvez trouver l'intégralité de la note de réflexion sur l'identité du Pays de Gex sur le site des Cupules. Cette note a été réalisée dans le cadre de la commission Relations Publiques et Animations, à destination des élus communautaires du Pays de Gex.*

## Pour que les biens communs soient gérés par le Pays de Gex

Les Cupules – Alternative Gonvilloise s'est associée avec d'autres organisations dans un collectif « Pays de Gex - Eau bien commun » dont l'objectif est de convaincre nos élus de la nécessité de rendre à la population la maîtrise de l'eau et ne pas la laisser à des sociétés

privées qui ont pour objectif de maximiser leurs profits.

Cette prise de position est fondée sur 5 points principaux :

- L'eau « source de vie » est un bien commun de l'humanité.
- Le droit à l'eau est un droit inaliénable, individuel et collectif.
- La propriété et la gestion des services d'eau doivent impérativement s'inscrire dans le domaine public.
- L'eau est une affaire de citoyenneté et de démocratie.
- L'eau doit être un vecteur de solidarité entre les hommes.



De nombreux pays en ont déjà pris conscience, et se sont prononcés pour que la gestion de l'eau ne soit plus privatisée. Au-delà de la question de l'eau, rappelons que les biens communs sont liés aux droits fondamentaux des personnes : l'accès à l'eau ou aux médicaments, mais également l'environnement, l'éducation, la connaissance etc. Celles et ceux qui gèrent les biens communs n'en sont pas les propriétaires. Ils en sont les gestionnaires responsables, ils doivent être conscients de préserver avant tout l'intérêt général.

Les contrats sur l'eau arrivent à terme fin 2017 et la décision ne doit pas être prise à la « va-vite ». Il faut que nos élus communautaires soient conscients des enjeux de leur choix. C'est pourquoi nous demandons qu'avant toute prise de décision définitive, un débat contradictoire soit organisé à la Communauté de Communes entre un responsable de la SOGEDO ou de la SDEI et un porte-parole de France Eau Publique, le réseau des gestionnaires publics de l'eau.

Il est clair qu'en cas de décision pour la régie directe, le collectif « Pays de Gex – Eau bien commun » est prêt à être le partenaire de la Communauté de communes du Pays de Gex pour créer les nouvelles structures de gestion de ces « biens communs ».

**Frédéric Desbordes  
et Florian Morel**

Conseillers municipaux

Retrouvez nos articles, nos débats et nos projets sur le site de l'association : [www.lescupules.fr](http://www.lescupules.fr)

## | VIE PRATIQUE |

### HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi 8h30/12h - 13h30/19h  
Mardi 8h30/12h - 13h30/17h  
Mercredi 8h30/12h - Fermé au public  
Jeudi 8h30/12h - Fermé au public  
Vendredi NON STOP DE 8h30 à 15h  
Permanence du Maire et des Adjointes tous les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.  
Tél. : 04 50 56 32 74

### COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

**Jeudi matin** : ramassage des ordures ménagères, dépôt des conteneurs la veille au soir.

### HORAIRE DÉCHETTERIE

Déchetterie de Péron - ZA de Pré Muny  
04 50 59 14 64

#### Horaires d'hiver (novembre à février)

Du lundi au vendredi :  
**8h30/12h - 13h30/17h**  
Samedi : **8h30/17h**  
Dimanche : **9h/12h**

#### ATTENTION :

Fermeture des portails 5 minutes avant la fermeture en semaine, et 10 minutes avant les samedis et dimanches. La déchetterie sera fermée les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier.

#### Allo Encombrants 04 50 20 65 86

#### Collecte :

AGCR- St Genis-Pouilly : 04 50 28 20 50  
Croix-Rouge- Prévessin-M. : 04 50 42 40 35  
Emmaüs- Annemasse : 04 50 39 34 96

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les *jeunes gens* (filles ou garçons), de nationalité française, **nés en janvier, février, mars 2000**, doivent se faire recenser en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents, (dès leur 16<sup>ème</sup> anniversaire). Une attestation de recensement vous sera remise. Vous serez ensuite convoqué à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

*Le recensement est obligatoire : cette démarche permet de s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans et d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense.* Pour tous renseignements relatifs au service national, vous pouvez téléphoner au **04 37 27 25 07** ou consulter également adresse internet : [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES AVANT LE 31/12/2015

Les nouveaux arrivants de la commune, les habitants non inscrits à ce jour, majeurs, de nationalité française, désirant se faire inscrire sur la liste électorale de la commune pour pouvoir voter aux élections présidentielles et législatives, doivent se présenter au secrétariat de Mairie avant le **31 décembre 2015** munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent. Les ressortissants de l'Union Européenne, peuvent également se faire inscrire sur les listes électorales complémentaires (élections des représentants français au Parlement Européen et élections municipales), se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

### INFORMATION GrDF

- Urgence Sécurité Gaz : appeler GrDF au **0 800 47 33 33** (appel gratuit depuis un poste fixe)
- Pour le raccordement au gaz naturel : appeler Grdf au **0 810 224 000** (prix d'un appel local)
- Si vous avez un contrat de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France Dolce Vita : **09 69 324 324** (appel non surtaxé) ou [www.dolcevita.gazdefrance.fr](http://www.dolcevita.gazdefrance.fr)

### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

**Allongement de la durée de validité :** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 la durée de validité de la Carte Nationale d'Identité est passée de **10 à 15 ans** pour les personnes majeures. Cet allongement s'applique aux Cartes délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier et délivrées aux personnes majeures entre le **2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013**.

Dans ce dernier cas, *la prolongation de 5 ans de la validité de la carte est automatique et ne nécessite donc aucune démarche.*

**Spécificité pour les personnes mineures :** Elles ne sont pas concernées, leur Carte Nationale d'Identité reste donc valable pour une durée de 10 ans.

Plus d'informations sur le site : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

### GARDES DE PHARMACIES

Il n'y a plus de calendrier des pharmacies de garde dans le département. Désormais, pour connaître les pharmacies de garde, il faut composer le **3237**.

## | CARNET |

### NAISSANCES

**Even, Benjamin GAGGINI**  
né le 14.09.2015 à St Julien en Genevois  
Parents : Mr et Mme GAGGINI,  
domiciliés au 191, Chemin des Vignes  
de Choudans



**Chiarane, Irène, Fleur BILLANDON**  
née le 23.10.2015 à St Julien en Genevois  
Parents : Mr BILLANDON Guillaume et  
Mme DELAIRE Sandra,  
domiciliés au 25, rue de l'Eglise



### MARIAGE

Mr **Aleksei GRESHILOV** et Melle **Sarah, Catherine, Geneviève DE SANTIS**,  
le 21 novembre 2015

### DÉCÈS

Mr **Alain, Gérard BOHANT**, décédé le  
28 octobre 2015 à St Jean de Gonville

Mr **Christian, Paul, Etienne RICHARD**,  
décédé le 1<sup>er</sup> décembre 2015 à St Jean de G.

## | AGENDA |

### JANVIER 2016

**Samedi 23 janvier**

Vœux du Maire

**Dimanche 24 janvier**

Loto de la chasse

### FÉVRIER 2016

**Dimanche 7 février**

Loto de la Bonne Humeur

**Vendredi 12 février**

Carnaval du Sou des Ecoles

**Dimanche 14 février**

Loto des pompiers

**Dimanche 21 février**

Repas des Aînés

### MARS 2016

**Samedi 12 mars**

Repas dansant  
de la Jeunesse Gonvilloise

**Samedi 19 mars**

Auditions de l'Ecole de musique

Pour une prochaine parution en mars 2016, merci de nous faire parvenir vos articles au plus tard le 21 février (date de bouclage) - [infogonville@saint-jean-de-gonville.fr](mailto:infogonville@saint-jean-de-gonville.fr)